

Vos témoignages

URGENT : LE DANGER de la Rentrée scolaire / campagnes vaccinales

13 août 2021

Nous sommes un collectif de soignants, médecins et scientifiques universitaires, réunis autour d'une idée : le besoin d'une politique sanitaire juste et proportionnée pour la France.

Rejoints par des citoyens désirant jouer un rôle actif dans la résolution de la crise que traverse notre démocratie, la pluralité s'ajoute à l'expertise pour constituer nos plus grandes forces.

Le chef de l'état Français, vient d'annoncer officiellement ce 11 août, "de grandes campagnes de vaccination" dans les établissements scolaires dès la rentrée scolaire.

J'ai été professeur d'EPS pendant 15 ans, avec énormément d'implications pour la santé aux seins des établissements. Référent SST (Santé Sécurité au Travail), directeur d'un sport études Rugby, coordinateur national, etc.

Je connais donc très bien le fonctionnement de l'Educ Nat lié à la santé de nos enfants.

Dans chaque dossier d'inscription d'élève, quelque-soit le niveau de classe, il y a une délégation de pouvoir parentale donné à la direction et aux enseignants en cas de décision médicale urgente à prendre pour l'élève. C'est même moi qui faisais valider auprès du Rectorat et de la Direction Régionale de l'UNSS dans l'Académie de Caen, dans mon établissement de l'époque, la conformité légale de ce type de document, pour avoir les mains libres en cas d'urgence médicale et sanitaire, dans l'intérêt de l'élève. Comme par exemple, une fracture, une luxation, un injection d'insuline pour un élève diabétique, etc.

Dans ce cadre, l'ordre des contacts à appeler est :

1. le 15 avec Médecin Conseil
2. Le chef d'établissement
3. Le tuteur légal (les parents très généralement).

Les parents n'ont alors aucun pouvoir de décision. C'est le corps médical qui tranche.

Dans ce contexte honteux, la suite des événements possibles est facile à deviner. Il ne sera pas question de l'intérêt de l'élève. Ce sera juste l'invocation initiale pour pousser à la vaccination.

Une chose est certaine, les enfants non vaccinés vont très rapidement vivre un enfer autour d'eux. Avec des pressions et des discriminations qui ont déjà commencé via les réseaux sociaux.

Pire encore, et c'est à envisager très sérieusement tant le déterminisme d'état fonce vers la vaccination universelle, avec en ligne de mire les 6mois 11ans à l'automne puisque Stéphane Mancel PDG de Moderna a annoncé avoir les autorisations vaccinales à l'automne, la vaccination forcée.

Il sera très facile de mettre en place des stratégies de lettres de missions très faciles à mettre en œuvre auprès des directions, infirmières scolaires, référents SST, profs, pour systématiser les injections sans le consentement des parents.

Demandez à récupérer le dossier scolaire et d'inscription de vos enfants scolarisés, et à faire modifier devant le chef d'établissement et/ou directeur d'école votre refus de consentement médical en cas d'urgence.

C'est notre droit en tant que parents.

<https://reinfocovid.fr/temoignage/urgent-le-danger-de-la-rentree-scolaire-campagnes-vaccinales/>



www.reinfocovid.fr



contact@reinfocovid.fr



[@CrowdBunker @Reinfocovid](https://www.instagram.com/CrowdBunker)



[@Reinfocovid:2](https://twitter.com/Reinfocovid2)



[@CollectifReinfoCovid](https://www.facebook.com/CollectifReinfoCovid)



[collectif_reinfoco_vid](https://www.instagram.com/collectif_reinfoco_vid)



[ReinfoCovidOff](https://twitter.com/ReinfoCovidOff)



https://t.me/reinfocovid_officiel



[REINFO COVID 2021](https://www.youtube.com/watch?v=REINFO_COVID_2021)



<https://forum.reinfocovid.fr>